

AU PARLEMENT

23 février. Je cueille en commençant deux rumeurs qui courent les couloirs de la Chambre depuis ce matin. Il s'agit de la nomination de M. Pascal Poirier au Sénat, en remplacement de feu l'honorable Muirhead, et de celle de M. Decelles comme conservateur de la bibliothèque.

Cette double nouvelle aura, je l'espère, une prochaine confirmation, et elle sera alors reçue avec beaucoup de sympathie par tous ceux qui aiment à voir, dans la politique, le couronnement du mérite et la glorification de la justice.

M. Poirier aura été le premier à représenter la race acadienne dans la Chambre Haute de la Puissance, et nos frères du Nouveau Brunswick ne sauraient certainement entrer au Sénat sous de plus dignes et de meilleurs auspices.

Jeune homme de beaucoup de talent, écrivain et orateur distingué, M. Poirier aime les siens et il saura sauvegarder vaillamment leurs intérêts.

Quant à M. Decelles, ses états de service sont là, et ils valent mieux que n'importe quel éloge. Personne ne s'est rencontré, d'ailleurs, pour contester que sa nomination ne serait qu'un acte de la plus élémentaire justice, et la presse anglaise elle-même a été unanime à confesser ses aptitudes et ses droits.

Enfin, pour un, j'applaudirais des deux mains et chaleureusement à la réalisation de la double rumeur d'aujourd'hui.

La députation est sortie toute réjouie de la journée d'hier, et il y a de la gaieté sur toutes les figures, à la séance de cette après-midi.

De son côté, la galerie semble avoir deviné qu'il existe beaucoup de choses intéressantes en perspective, et un véritable essaim de curieuses et de curieux y ont élu domicile et tendent leurs filets à droite et à gauche. Aussi, tombent-ils de certains quartiers des regards bien incendiés; mais, la députation demeure incombustible et à part une vieille barbe grise qui vous lorgne tout cela avec une ardeur digne d'un meilleur âge, chacun est à son poste, inébranlable et invincible. Et dire que certaines feuilles font de nos députés des sortes de don Juan, n'ayant d'yeux et d'oreilles que pour la galerie. Oh, les mauvaises langues, les mauvaises langues!

La séance de cette après-midi menaçait de se passer sans débat. L'opposition n'a pas voulu naturellement souffrir cela, et c'est M. Laurier qui a été chargé de mettre les pieds dans les plats.

Il s'est encore agi de la question du Pacifique, et le député de Québec-Est a voulu faire adopter une résolution pour contraindre la compagnie à faire approuver par le Parlement la localisation de la ligne au moyen de laquelle doit être relié Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax.

M. Laurier a appuyé sa proposition d'un immense discours, où il a réédité tout ce que la presse et les particuliers ont écrit et dit sur le sujet. Il parle bien, mais il ne sait ni réchauffer ni enlever son auditoire. Il ferait un excellent orateur académique; son passé est là pour attester que le débat parlementaire ne lui sied pas et n'a jamais fait sa fortune.

Sir Hector Langevin a taxé d'inopportune la démarche du député de Québec-Est. L'opposition, a-t-il ajouté, a voulu faire du capital politique en cette circonstance, et il est regrettable qu'elle n'ait pas attendu pour prendre cette initiative la production de tous les documents et des plans qui vont être mis devant la Chambre dans quelques jours. Le gouvernement discutera alors la question; aujourd'hui, il ne croit pas qu'un débat puisse avoir un résultat efficace. L'honorable ministre des Travaux Publics a en conséquence proposé en amendement que la question demeure pendante jusqu'à ce que tous les papiers y relatifs aient été produits.

MM. Langelier, de Saint-George, Blake, Casgrain et sir John A. Macdonald ont ensuite successivement pris la parole, et l'amendement a été voté par 134 contre 49.

J'ai nommé M. Casgrain, et c'est une binette que j'esquis-erai un de ces jours. Cet homme-là est un peu tout, excepté orateur, et j'ai été extrêmement étonné, après l'avoir écouté, de m'entendre dire qu'il est un galant homme et un aimable compagnon dans la vie privée. Il est si burlesque et si agaçant, en effet, de son siège en Parlement!

Le Président de la Chambre a donné lecture d'un message de Son Excellence transmettant les conditions du règlement provisoire des réclamations de Manitoba.

Sir John A. Macdonald a rassuré l'opinion publique en déclarant que le gouvernement de Québec n'a fait aucune proposition au sujet de l'achat du chemin de fer du Nord au prix de \$5,000,000.

Je ferme ici cette lettre en vous signalant un comble. Je le trouve dans le Globe de Toronto de samedi. L'écrivain de cette feuille a consacré quatre longues colonnes de petit-texte à démontrer que pas un seul membre conservateur du Parlement actuel n'est indépendant des faveurs ministérielles, et il met au service de sa tâche une naïveté sublime. Il prouve, par exemple, clair comme deux et deux font cinq que les ministres ne peuvent avoir d'indépendance parce qu'ils touchent un joli salaire; que d'autres députés dépendent du bon plaisir du pouvoir pour la place généralement quelconque qu'ils convoitent. On voit d'ici la force de ce raisonnement; mais, on est aussi naturellement porté à demander à cet écrivain s'il est bien indépendant lui-même des hommes qui lui paient un salaire pour écrire de telles balivernes.

Décidément, on n'est pas encore arrivé au plus creux de la folie humaine.

AVIS SPECIAL

Le professeur Lavoie est actuellement en cette ville, et loge à l'hôtel Cushing, rue Saint-Nicholas. Il peut disposer par vente ou louer, à part d'autres articles en cheveux, des perruques pour le théâtre, des fausses-barbes, des favoris, moustaches, et perruques pour ménestrels, vieux et jeunes.

Le professeur Lavoie est établi à Montréal depuis 1870, et réside au No. 1650, rue Notre-Dame. Il ne restera en cette ville que six jours, à commencer d'aujourd'hui.

Toutes personnes contribuables à la municipalité d'Ottawa désirant obtenir de l'emploi pour casser de la pierre, pourront s'adresser à l'Ingénieur de la Cité. 21-3 ins.

Résumé Télégraphique

Un météore d'un éclat incomparable est passé hier au-dessus de Victoria, C. A.

Le conseil de ville de Toronto insiste auprès du gouvernement provincial d'Ontario pour que la construction des nouveaux édifices du parlement soit commencée de suite.

Le chemin de fer Québec-Central est obstrué par la neige.

Un incendie a détruit hier cinq maisons dans le village Saint-Jean-Baptiste, près de Montréal.

La famine sévit dans la Virginie septentrionale.

La pleuro-pneumonie fait journellement un nombre considérable de victimes dans la Pensylvanie.

Les tribus sauvages aux environs de Guaymas, au Mexique, sont en révolte.

Le sénat américain sera, dit-on, convoqué en session spéciale après l'ajournement du congrès actuel.

Edward Vogeley, comptable à la banque d'épargne Butler, dans la Pensylvanie, s'est enfilé avec une somme de \$60,000 appartenant à la banque. On le croit réfugié au Canada.

Des milliers de soldats russes déguisés en ouvriers envahissent depuis quelque temps l'Afghanistan.

Les autorités impériales appréhendent un soulèvement général en Irlande.

La Porte insiste de nouveau à ce qu'il lui soit permis d'intervenir en Egypte.

La garnison italienne à Massowah, sur la mer Rouge, doit être portée à 5,000 hommes.

Le prince de Galles a résolu de visiter l'Irlande au mois d'avril prochain.

La Chine a résolu de bloquer la rivière Woo Sung, pour s'opposer à l'invasion française.

Les autorités militaires en Angleterre s'opposent à ce que les troupes anglaises marchent sur Khartoum avant l'automne prochain.

Les dernières nouvelles reçues de Quetta, sur la côte occidentale d'Afrique, annoncent que les indigènes viennent de se soulever contre les anglais.

Le comte Tolstol, ministre de l'intérieur en Russie, a offert sa démission parce que le Czar refuse de sanctionner certaines mesures arbitraires édictées contre les nihilistes.

Le baron Wentworth doit proposer à la Chambre des Lords, comme amendement à la motion de non-confiance de lord Salisbury, que l'Angleterre laisse à l'Egypte l'entier contrôle des affaires du Soudan.

L'instruction préliminaire contre Cunningham, impliqué dans l'attentat dynamitarde dirigé contre le parlement anglais, se poursuit activement à Londres. Les témoins gagnés recueillis jusqu'à ce jour compromettent grandement l'accusé.

Il appert de la correspondance de Gordon déposée par M. Gladstone sur le bureau de la Chambre des Communes en Angleterre, que Wolseley en exposant comme il l'a fait, une partie de son armée, a méconnu les recommandations qui lui avaient été données par Gordon.

AVIS SPECIAUX

Sirof des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacGarty, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni poison ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeures privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: "The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q." 9 oct. 1a

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

LE MONDE ET LA VILLE

L'association pour l'avancement des études microscopiques doit tenir ce soir une assemblée au musée géologique.

Une assemblée du comité d'éclairage doit avoir lieu demain soir à l'hôtel de ville.

Le contrat pour les annonces municipales a été donné au Sun, vu que la soumission de ce journal était la moins élevée.

La première compagnie du bataillon des gardes à pied se propose de faire prochainement une promenade militaire à la raquette.

Tout le personnel de la maison Pigeon Pigeon et Cie, est activement occupé à marquer les prix de l'immense stock de Banqueroute que ces messieurs viennent de recevoir—à lundi prochain les bagains de marchandises.

La nouvelle est arrivée, ce matin, que M. Léon Pilon, l'un des batailliers canadiens du contingent d'Ottawa, s'est tué accidentellement le 4 février courant, en tombant d'un train de chemin de fer. Le télégramme ne donne pas d'autres détails.

Un certain nombre de journalistes italiens ont joué du couteau hier soir au No. 33 de la rue St. André—jeu national. Giuseppe Momento, l'un d'entre eux est sorti de la bagarre avec quatre ou cinq blessures dont une dans le dos, assez dangereuse. Plusieurs arrestations ont déjà eu lieu en rapport avec cette affaire.

Le vent du nord qui souffle avec persistance, bien que faiblement, gâte seul la température admirable dont nous jouissons depuis quelques jours. Le ciel est bleu et rempli de senteurs printanières. Le soleil est si ardent qu'au milieu du jour, sur les trottoirs protégés contre le vent, l'eau serpente en petits ruisseaux au grand danger des pieds peut-être, mais au grand plaisir des yeux.

Le bruit courait hier soir que les dynamitarde avaient tenté de faire sauter le bureau de poste. Une machine infernale, disait-on, avait été trouvée sur les marches de l'escalier conduisant aux étages supérieurs de l'édifice. Voici la vérité au sujet de cette affaire: Hier après-midi, un employé du bureau de poste remarqua sur une des marches de l'escalier un tube en cuivre de quelques pouces de long. Cet objet fut de suite enlevé et confié pour examen au surintendant de la police fédérale. C'était bel et bien une cartouche de dynamite munie d'un projecteur. C'est une mauvaise plaisanterie que celle qui est de nature à jeter l'émoi dans toute une population.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Gara Ottawa, 24 février, 1885. James Quigley, ivrognerie, acquitté. William Brennan, avoir troublé la paix, acquitté. Eugénie Sabourin, accusée de tenir une maison mal-famée, acquittée. Julie Sabourin, pensionnaire de la susdite maison, acquittée. Antoine Lahaie, avoir troublé la paix, cause remise à demain. 92 cas pour vente de boissons sans licence sont devant la cour. 19 cas viennent jeudi devant le juge.

ACTE de 1883

Vente des Boissons

Toute application pour licence d'hôtel, de magasin et de buvette en vertu de l'acte ci-dessus mentionné, devra être envoyée à mon bureau, No 46 rue Sparks, avant le 1er jour de mars prochain. Les pétitions pour toutes autres licences que cet acte permet d'accorder, devront être envoyées au moins quatre jours avant l'assemblée de bureau des commissaires. Par ordre de bureau. HECTOR McRAE, Inspecteur en Chef. Ottawa, 20 février, 1885.

A. CHABOT 472 RUE SUSSEX NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR VOITURES

Assortiment complet de carcasses en bois pour toutes espèces de voitures, moyeux, jantes, manchons de charnues etc., etc. Une boutique pour la confection des voitures est attachée à l'établissement. M. Chabot répare et fabrique à ordre toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dernier style. Une visite est sollicitée au numéro 472, Rue SUSSEX, Ottawa. 27 oct. 2 m, 3 f p s

A. & S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, Boston. IMPORTATEURS DE HAINES BROS., N.Y. GABLER BROS., N.Y. ORGUES CHICKERING & Sons, New York. D'ESTEY LES PLUS CELEBRES PIANOS ET ORGUES DU MONDE CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN. Entrepreneur de Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe. C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

LE MUSEE ROYAL

Cain & Hartray, Propriétaires. Une semaine, commençant LUNDI 16 FEVRIER 1885. Les comédies de Lang, pièces en 3 actes Intitulées: SCHEEMING. Changements de costumes aussi vite que l'éclair. Le matin de Jeudi offrira un programme nouveau et varié. Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi. Prix d'entrée: LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents, L'APRES-MIDI, 10 et 20 Cents.

DEMANDE

Un bon bijoutier et horlogier s'adresser au No 459, rue Sussex, Ottawa. Ottawa, 18 février, 1885.

ETABLI EN 1860

MAGASIN GENERAL D'EPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du sous-sol tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions. Les choix choisis, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général du patronnage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'es père en mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute ma chandiserie portée à domicile. Alfred L. PINARD. 27 déc—2 m

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENGELSIOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels. Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa. J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS. Ottawa, 29 janvier 1885.

AVIS

La municipalité de la ville d'Ottawa demandera à la Législature de la Province d'Ontario à sa prochaine session l'adoption d'un acte spécial à la ville d'Ottawa, donnant à cette dernière des pouvoirs plus amples pour la construction, l'entretien et la réparation des trottoirs de la ville d'Ottawa. W. P. LETT, Greffier de la ville. Hôtel de ville, Ottawa. 18 Nov. 1884.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYSPÉPTIQUES. Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilité générale, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes. Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q. Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZÉAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa. 26 juillet 1884.

MAINTENANT PRÊT

Capots d'Ours, Capots de Loure, Capots de Loup-marin, Capots de Mouton de Perce, Capots de Buffle, Capots de Bateau, Capots d'Asracan, Mantoux de drap doubles en pelletterie. R. J. DEVLIN.

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN, Le seul journal français à Ottawa! Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL,"

HERDOMADAIRE, Renfermant les matières de l'édition Quotidienne. Abonnement, \$1 par année seulement. Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur. PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin. S'adresser à Mr l'Administrateur du "CANADA," OTTAWA.